

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSERTIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gre à gre pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>—</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
--	---	---

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 26 Juin 1883

## ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 10 de ce mois, a nommé M. Georges Stetter, Consul Général de la Principauté à Trieste, pour l'Empire d'Autriche-Hongrie.

## NOUVELLES LOCALES

Le diocèse de Monaco est cruellement éprouvé. M<sup>sr</sup> Charles-Emile Viale, Vicaire Général, est mort jeudi matin après trois jours à peine de maladie. Ce douloureux événement a jeté la consternation dans notre population, qui n'y était point préparée et ignorait même que M<sup>sr</sup> Viale fût indisposé.

Malgré toutes les apparences d'une belle santé, M<sup>sr</sup> le Vicaire Général souffrait depuis longtemps d'une maladie interne, mais rien ne pouvait faire prévoir une fin si soudaine, un dénouement si fatal.

Né en 1831 à Ventimiglia d'une famille modeste, le vénéré défunt avait montré, dès la plus tendre enfance, une grande piété qui lui attira l'affection de M<sup>sr</sup> Biale, évêque de Ventimiglia. Ce prélat voulut se charger lui-même de son éducation ecclésiastique, en fit son secrétaire particulier et l'agrèa ensuite au Chapitre de sa Cathédrale. Plus tard, les vertus du jeune chanoine appelèrent sur lui l'attention du Souverain Pontife Pie IX, qui l'éleva à la prélature romaine avec le titre de Camerier secret.

Monseigneur de Ventimiglia ayant été, en 1876, sur la demande du Prince Charles III, chargé de l'administration spirituelle de la Principauté, M<sup>sr</sup> Viale fut nommé Vicaire Général à Monaco.

À la mort de M<sup>sr</sup> l'Evêque de Ventimiglia, survenue en juin 1877, les pouvoirs spirituels furent continués par le Saint-Siège au Vicaire Général, et il administra provisoirement la Principauté. Nous n'avons pas ici à rappeler les qualités, la prudence et l'aménité de M<sup>sr</sup> Viale pendant cet intérim qui lui a suffi pour s'assurer les sympathies des Monégasques. Aussi, lorsque S. G. M<sup>sr</sup> Theuret fut placé à la tête du diocèse, en 1878, avec le titre d'Evêque d'Hermopolis et d'Administrateur apostolique de Monaco, il tint à conserver auprès de lui, comme Vicaire Général, le pieux ecclésiastique que la confiance du Saint-Père et du Souverain désignait naturellement à son choix. C'est alors que M<sup>sr</sup> Viale fut promu dans la haute prélature en qualité de Prélat domestique de Sa Sainteté; Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, depuis plusieurs années, il avait reçu

dernièrement la croix de Commandeur de l'Ordre pontifical du Saint-Sépulcre.

Les derniers moments de notre regretté Vicaire Général ont été, comme sa vie tout entière, des plus édifiants.

Monseigneur l'Evêque se trouvait à Ventimiglia, près de M<sup>sr</sup> de Reggio, quand la nouvelle de la gravité que prenait la maladie lui parvint. Sa Grandeur accourut aussitôt et put Elle-même donner à son Vicaire Général les consolations de l'amitié et lui fermer les yeux.

La mort de M<sup>sr</sup> Viale cause un deuil unanime; Sa Grandeur perd en lui un collaborateur intelligent et dévoué; le clergé, un membre d'élite; la population, un prêtre entouré d'estime et un modèle de toutes les vertus. Il laisse, inconsolée, une sœur plus âgée que lui, dont il était l'appui, et qui ne pouvait s'attendre à lui survivre.

Les funérailles de M<sup>sr</sup> Charles-Emile Viale ont eu lieu samedi à 10 heures du matin, conformément aux convocations faites aux noms de M<sup>sr</sup> l'Evêque et de la famille du défunt.

La levée du corps, par M<sup>sr</sup> d'Hermopolis, revêtu de la chappe noire, mitre blanche en tête et assisté du clergé de la Cathédrale au complet et des ecclésiastiques de toutes les congrégations de la Principauté, a été faite en présence d'une foule de personnes parmi lesquelles nous avons remarqué les fonctionnaires, les magistrats, les officiers des Gardes et des Carabiniers, les employés des administrations de Monaco. (Son Exc. M. le Gouverneur Général, retenu par une indisposition passagère, n'avait pu y assister.) Beaucoup d'étrangers étaient accourus des environs, notamment M. le Commandeur Secondo Biancheri, syndic de Ventimiglia, consul de Monaco, et cinq membres du Chapitre de cette ville.

Le char funèbre, contenant la dépouille mortelle du défunt, fit deux fois le tour de la place de la Visitation, suivi par le cortège en tête duquel marchaient les congrégations des Pénitents, le clergé et Sa Grandeur; immédiatement après le char surmonté de panaches et traîné par deux chevaux recouverts de caparaçons noir et blanc, venaient M. le Colonel de S<sup>te</sup>-Croix, M. le Lieutenant-Colonel de Castro, M. le vicomte de Thiollaz, M. le chevalier de Loth, M. Turrel, etc., puis tous les assistants.

Des draperies noires, lamées d'argent et semées de larmes blanches, entouraient la nef et le chœur de la Cathédrale provisoire sur toute la hauteur du mo-

nument. A la porte, également tendue de noir, était un écusson aux lettres E. V. Le catafalque reposait au centre de la nef; sur le cercueil avaient été déposés, avec les décorations de M<sup>sr</sup> Viale, ses insignes prélatiques. Un peloton de carabiniers en armes rendait les derniers honneurs au chevalier de Saint-Charles. Un détachement des Gardes d'honneur, dont M<sup>sr</sup> Viale était l'aumônier, accompagnait son cercueil. Sur le maître-autel et sur les autels des chapelles latérales ainsi qu'autour du catafalque, brûlaient une grande quantité de cierges.

M<sup>sr</sup> l'Evêque a célébré pontificalement le service divin, au cours duquel la maîtrise a fait entendre plusieurs morceaux.

Après la messe, Sa Grandeur a donné l'absoute. La foule s'est ensuite retirée lentement, très impressionnée par la soudaineté de l'événement qui motivait cette douloureuse cérémonie.

L'après-midi, à deux heures, le corps de M<sup>sr</sup> Viale a été déposé dans le caveau de la Visitation, sépulture provisoire du clergé de Monaco.

Jeudi, à l'occasion de la fête de saint Louis de Gonzague, il y avait nombreuse réunion au collège de la Visitation. Comme chaque année à pareil jour, M<sup>sr</sup> l'Evêque avait été invité par les Révérends Pères à présider les cérémonies religieuses. Les jeunes élèves ont fait leur première communion et reçu la confirmation des mains de Sa Grandeur.

Les réjouissances habituelles de la Saint-Louis n'ont pas eu lieu le soir même à cause de la mort de M<sup>sr</sup> Viale et furent remises au 24. Dimanche soir, un beau feu d'artifice a été tiré sur l'esplanade du Collège Apostolique des Moneghetti.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 14 de ce mois, a condamné le nommé Benone Jacques, se disant né à Londres, à deux ans de prison et 150 fr. d'amende pour prêts sur gage, prêts usuraires et tentative d'escroquerie.

La Société des Bains de Mer a fait remettre une somme de quinze cents francs au bureau de bienfaisance.

Nous rappelons à nos lecteurs que le bureau de la Compagnie des Eaux est dans le chalet Gindre, boulevard Charles III, et nous ne saurions trop engager les propriétaires qui désirent avoir des concessions à profiter de l'ouverture des tranchées nécessitées par l'installation des conduites, pour faire procéder à la pose des tuyaux dont ils peuvent avoir besoin.

HEURES DE DISTRIBUTION ET DE DÉPART DES COURRIERS

DE LA POSTE A MONACO

Bureau de Monaco

Heures des levées (heure de Monaco)

1 <sup>re</sup> levée: France et étranger (voie de France) . . . . .	7 h. mat.
2 <sup>e</sup> — Menton et Italie . . . . .	8 h. 30 —
3 <sup>e</sup> — France et étranger . . . . .	midi
4 <sup>e</sup> — Nice et Marseille, Menton et Italie . . . . .	3 h. 1/4 soir
5 <sup>e</sup> — Menton et Italie . . . . .	6 h. —
6 <sup>e</sup> — France et étranger . . . . .	8 h. —
7 <sup>e</sup> — Toutes destinations . . . . .	10 h. —

Heures des levées aux boîtes des gares

De Ventimiglia à Marseille

(Heure de Paris)

Monte Carlo. — Matin : 7 h. 20.  
— Soir : 1 h. 20; 4 h. 20; 8 h. 40; 11 h. 20.  
Monaco. — Matin : 7 h. 30.  
— Soir : 1 h. 35; 4 h. 35; 8 h. 55; 11 h. 35.

De Marseille à Ventimiglia

(Heure de Paris)

Monaco. — Matin : 9 h. 5.  
— Soir : 1 h. 15; 3 h. 45; 7 h. 5; 10 h. 20.  
Monte Carlo. — Matin : 9 h. 15.  
— Soir : 1 h. 20; 3 h. 55; 7 h. 10; 10 h. 30.

Les heures de distribution des courriers sont fixées comme suit :

Départ du bureau de Monaco (heure de Monaco)

7 h. matin; 11 h. matin; 6 h. soir.

Poste Restante. — Les courriers sont distribués aux guichets aux heures ci-après :

(Heure de Monaco)

Lyon, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Menton, Ventimiglia, Rome, Turin . . . . .	7 h. matin
Menton et Ventimiglia . . . . .	8 h. 50 —
Marseille, Nice, etc. . . . .	10 h. —
Nice, Menton et Ventimiglia . . . . .	2 h. 1/2 soir
Calais, Paris, Lyon, Avignon, Valence, Marseille, Rome, Turin, Modane, Bologne, Ventimiglia, Menton . . . . .	5 h. 1/2 —

La Compagnie P.-L.-M. vient de faire homologuer : 1<sup>o</sup> Le tarif spécial n<sup>o</sup> 20 G. V. pour la délivrance des billets d'aller et retour aux voyageurs; 2<sup>o</sup> l'annexe 46 aux tarifs généraux P. V. pour le transport des marchandises à petite vitesse de ou pour la gare de la Turbie-sur-Mer, frais accessoires non compris.

Dans le premier, nous relevons les indications suivantes sur les prix des billets d'aller et retour, savoir :

De ou pour Marseille

	1 <sup>e</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
Nice . . . . .	41 60	31 20	22 90
Cannes . . . . .	35 90	26 90	19 70

De ou pour Monaco

	1 <sup>e</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
Monte Carlo . . . . .	1 10	> 90	> 60
Cabbé-Roquebrune . . . . .	1 10	> 90	> 60
Menton . . . . .	1 90	1 40	1 10
La Turbie . . . . .	1 10	> 90	> 60
Eze . . . . .	1 30	1 >	> 70
Beaulieu . . . . .	1 70	1 30	> 90
Villefranche-sur-Mer . . . . .	2 >	1 50	1 10
Nice . . . . .	3 >	2 30	1 60
Le Var . . . . .	3 90	3 >	2 20
Vence-Cagnes . . . . .	5 >	3 80	2 80
Antibes . . . . .	6 70	5 >	3 70
Golfe-Jouan-Vallauris . . . . .	7 60	5 70	4 20
Cannes . . . . .	8 70	6 50	4 80
Mouans-Sartoux . . . . .	10 90	8 20	6 >
Grasse . . . . .	12 20	9 20	6 80
Le Trayas . . . . .	11 10	8 40	6 10

De ou pour Monte Carlo

	1 <sup>e</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
Cabbé-Roquebrune . . . . .	1 10	> 90	> 60
Menton . . . . .	1 50	1 10	> 90
Monaco . . . . .	1 10	> 90	> 60
La Turbie . . . . .	1 10	> 90	> 60
Eze . . . . .	1 50	1 10	> 90
Beaulieu . . . . .	2 >	1 50	1 10
Villefranche-sur-Mer . . . . .	2 40	1 80	1 40
Nice . . . . .	3 20	2 40	1 80
Le Var . . . . .	4 30	3 20	2 40
Vence-Cagnes . . . . .	5 40	4 >	3 >
Antibes . . . . .	6 90	5 10	3 80
Golfe-Jouan-Vallauris . . . . .	7 80	5 90	4 30
Cannes . . . . .	8 90	6 70	4 90
Mouans-Sartoux . . . . .	11 10	8 40	6 10
Grasse . . . . .	12 60	9 40	6 90
Le Trayas . . . . .	11 50	8 60	6 30

Ces billets sont délivrés tous les jours.

Les coupons de retour des billets délivrés les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches, sont valables pendant le jour de l'émission de ces billets et toute la journée du lendemain.

Les coupons de retour des billets délivrés les samedis et veilles de fête légale sont valables pendant le jour de l'émission de ces billets, la journée du lendemain et toute celle du surlendemain.

Le deuxième porte les prix suivants :

Par tonne de 1,000 kilogrammes :

De la Turbie à Monaco

1<sup>re</sup> série, 0,90 c.; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries, 0,80 c.; 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries, 0,60 c.; série spéciale, 0,40 c.

De la Turbie à Nice

1<sup>re</sup> série, 2 fr.; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries, 1 fr. 80; 4<sup>e</sup> série, 1 fr. 70; 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries, 1 fr. 30; série spéciale, 1 fr.

De la Turbie à Ventimiglia

1<sup>re</sup> série, 2 fr. 40; 2<sup>e</sup> série, 2 fr. 20; 3<sup>e</sup> série, 1 fr. 90; 4<sup>e</sup> série, 1 fr. 70; 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries, 1 fr. 60; série spéciale, 1 fr. 20.

De la Turbie à Marseille (St-Charles)

1<sup>re</sup> série, 27 fr. 20; 2<sup>e</sup> série, 21 fr. 80; 3<sup>e</sup> série, 15 fr. 70; 4<sup>e</sup> série, 15 fr. 60; 5<sup>e</sup> série, 15 fr. 40; 6<sup>e</sup> série, 12 fr. 40; série spéciale, 11 fr. 80.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Dans son audience du 22 juin, le tribunal correctionnel de Nice a condamné les époux Faraut Roch, marchands de comestibles à l'Escarène, à 25 fr. d'amende et aux frais pour usage répété de balances fausses.

**Saint Jean-de-Villefranche.** — La première journée des régates régionales a été favorisée par un temps splendide. De nombreux spectateurs y assistaient. A leur tête, on remarquait M. le préfet des Alpes Maritimes, et M. Pollonnais, maire de Villefranche. M. Harris, consul d'Angleterre, était à bord de la *Flamme*.

Un orchestre dirigé par M. Pellegrini se faisait entendre pendant les courses. La barque *Amour*, patron Gibelli, de Monaco, a obtenu le 3<sup>me</sup> prix de la 2<sup>e</sup> série dans les courses à l'aviron.

**Eze.** — Par décision de S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque de Nice, M. l'abbé Louis Deleuse, curé de Marie, est appelé à la cure d'Eze.

**Roquebrune.** — M. Joseph Degioanni, curé de Castagniers, est nommé curé de Roquebrune.

**Gènes.** — La questure a fait arrêter le directeur et les rédacteurs du journal *Il Ficcanaso*, à la suite de chantages commis ou tentés.

— Les agents de la questure ont arrêté deux fameux malfaiteurs, Bisogni et Progetti et le cabaretier Toninelli, leur receleur. Dans l'habitation de ce dernier, on a trouvé un grand nombre d'objets de provenances furtives, entre autres trois petits tableaux en miniature, de Frère Jean d'Udine, volés il y a 3 ans à une riche famille, et estimés 7,000 francs.

On croit avoir dans les mains les fils d'une vaste association de malfaiteurs à laquelle appartenaient Magioncolda, auteur du vol commis au préjudice de la veuve du général Nino Bixio, et De Amezaga, auteur de l'assassinat de la fille Canepa.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La saison est en train de finir, comme les comédies du bon temps, par des mariages, il y a pluie de contrats de tous côtés, et les notaires sont sur les dents. Mariage de M<sup>lle</sup> Pozzo di Borgo avec le comte de la Baume-Pluvinel, de M<sup>lle</sup> d'Aramon avec le comte de Montesquiou, de M<sup>lle</sup> Oppenheim avec le marquis de Lentillac, de M<sup>lle</sup> de Cossé-Brissac avec le comte Renaud de Moustier, de M<sup>lle</sup> Ferino avec le comte de Moustiers-Mérinville, de M<sup>lle</sup> de Raigecourt avec le comte de Tilhere, enfin de M<sup>lle</sup> Nathalie de Croy-Dulmen, la plus jeune fille du duc et sœur de la prin-

cesse Estherazy, de l'archiduchesse Frédéric d'Autriche et de la comtesse d'Oultremont, avec le comte Henri de Mérode, prince de Rubempré, que sais-je encore? On ne pourra pas accuser notre temps de pousser au célibat et de ne pas entretenir l'esprit de famille.

La distribution des récompenses aux artistes du Salon a eu lieu vendredi au Palais des Champs-Élysées, dans le grand salon carré, sous la présidence de M. Jules Ferry.

Le ministre a prononcé un discours où il a fait ressortir la différence qui existe entre le Salon des artistes libres qui vient de fermer et le Salon officiel triennal qui s'ouvrira le 15 septembre.

Gustave Aimard, l'auteur des romans si intéressants sur l'Arkansas et les Peaux-Rouges, vient de mourir à l'asile Sainte-Anne, où il avait dû se retirer à la suite d'une affection cérébrale qui avait mis le trouble dans toutes ses facultés. Aimard était âgé de soixante-trois ans. Pendant le siège, il avait organisé un bataillon des francs-tireurs de la presse et prit une part brillante à l'affaire du Bourget.

Il s'organise à Paris, en ce moment, une ligue contre la vivisection et les expériences que la science est obligée de faire *in animâ vili*. L'humanité aime follement les animaux à notre époque, et on ne compte plus les adhésions à la Société protectrice des animaux.

Il était naturel que les anti-vivisecteurs prissent rang quelque jour, et le désir de protéger les animaux inspire bien d'autres exploits ou d'autres puérités qu'une croisade contre MM. Pasteur, Bert et C<sup>ie</sup>.

Ainsi une dame très connue à Paris pour la protection qu'elle accorde aux bêtes, se trouvant l'autre jour, dans sa chambre à coucher, fort incommodée par le bourdonnement d'une grosse mouche verte, appela sa femme de chambre et lui commanda de se saisir délicatement de l'insecte et de le mettre dehors en liberté. Comme elle s'aperçut que sa camériste ne se décidait pas à ouvrir la fenêtre, elle voulut connaître la cause de son hésitation.

— Mon Dieu! madame, répliqua celle-ci, c'est qu'il fait froid aujourd'hui et qu'il commence à pleuvoir!..

— Oh! vous avez parfaitement raison, reprit la dame, je n'y pensais pas!.. Eh bien! ouvrez-lui les portes du salon.

Je recommande à la dame en question et à ses pareilles, un médecin anglais qui vient de publier un mémoire dans lequel il démontre que le moustique est un bienfaiteur de l'humanité, entre autres motifs parce qu'il éloigne le monde des lieux marécageux qu'il habite, et qui engendrent la *mal'aria*, et parce que dans chaque piqûre qu'il nous fait, il nous injecte une quantité infinitésimale de quinine.

Les plus grands hommes ont donné l'exemple de cette compassion pour les animaux, même ceux qu'on en aurait pu croire, au premier abord, les moins susceptibles. On m'en fournissait, dernièrement, une preuve bien curieuse à propos du duc de Wellington, et, dans ce dernier cas, la pitié pour les animaux se double d'un touchant amour pour les enfants.

Un jour que le duc de Wellington, à la campagne, faisait de bon matin sa promenade habituelle, il entendit tout à coup des cris de désespoir; il se dirigea vers l'endroit d'où ces cris partaient et trouva un petit garçon rose, blond et joufflu, couché par terre et pleurant à chaudes larmes, la tête penchée vers un crapaud.

— Qu'avez-vous, mon cher enfant? lui dit le duc.

— Ah! monsieur, mon pauvre crapaud, mon ami! que va-t-il devenir? répliqua l'enfant tout en pleurant.

— De quoi s'agit-il donc?

— Monsieur, cet animal me connaît, c'est mon protégé. Chaque jour, je lui apporte à manger, car nous demeurons tout près d'ici, mais on va m'envoyer en pension, très loin, et si personne ne s'occupe de mon ami, c'est bien sûr qu'il mourra.

— Eh bien, mon petit, reprit le duc, rassurez-vous, je vous promets d'en avoir soin, il sera nourri, et vous aurez quelquefois de ses nouvelles pendant la durée de votre absence.

A ces mots, le petit garçon cessa de pleurer, remercia très vivement l'étranger et retourna chez lui.

Peu de temps après son entrée en pension, on lui apporta une lettre dont voici le contenu :

Strathfeldsaye, 27 juillet 1837.

Le feld-maréchal, duc de Wellington, est heureux de faire savoir à William Harries que son crapaud est toujours bien portant.

Pendant son séjour à la pension, le jeune écolier reçut successivement cinq lettres conçues dans des termes à peu près similaires à celle-ci, et qui toutes avaient été écrites par le feld-maréchal.

Les autographes font partie d'une collection particulière, et leur possesseur se montre très fier de les avoir, car ils peignent d'une façon très curieuse un des côtés du caractère du vainqueur de Napoléon I<sup>er</sup>.

Voilà un trait que je recommande à la Gazette des animaux, le charmant et instructif recueil dirigé avec tant d'intelligence et de compétence par M. Gustave Percheron. BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Il a plu à la Saint-Médard, c'est incontestable; il a plu trois jours plus tard à la Saint-Barnabé, c'est tout aussi incontestable... et cependant le temps s'est remis au beau et au sec, sans l'intervention de saint Gervais et de saint Protais, dont la fête arrive le 19. Conclusion évidente: le dicton se trompe. Il peut pleuvoir à la Saint-Médard et ne pas pleuvoir pendant quarante jours.

Quand il pleut à la Saint-Médard, Prends ton manteau sans nul retard: Mais s'il fait beau pour Barnabé Qui va lui couper l'herbe sous le pied, Ton manteau chez toi peut rester. Enfin, s'il pleut ces deux jours, Si Médard et Barnabé, comme toujours, S'entendaient pour te jouer des tours, Tu auras encore saint Gervais, Accompagné de saint Protais Que le beau temps va ramener.

On voit qu'il y a de nombreux correctifs au dicton: Il pleuvra... à moins que... il ne pleuve pas... La légende de la Saint-Médard est sans valeur au point de vue des pronostics. Cependant nous sommes de ceux qui pensent qu'il ne faut jamais rejeter un préjugé sans l'avoir examiné de près. Il n'y a pas de fumée sans feu généralement, pas d'effet sans cause, et les vieux dictons ont bien souvent leur raison d'être. On s'explique assez bien l'opinion des agriculteurs, en ce sens que, vers le solstice, le soleil se maintenant sensiblement à la même place, le temps, une fois établi, a de la tendance à persister. Si la pluie vient vers le 8, il peut très bien arriver qu'elle tombe pendant longtemps; s'il fait beau, il semble qu'il puisse de même faire beau pendant plusieurs semaines. Au fond, rien n'est moins prouvé.

Si la Saint-Médard n'a pas eu d'influence sensible cette année, on pourrait répondre qu'elle en a eu l'année dernière. Il a plu le 8 juin 1882, et il a plu bien longtemps. On voit que la Saint-Médard agit ou n'agit pas, selon les années, ce qui revient à dire que tout dépend des années, que les unes sont sèches, les autres pluvieuses, et l'on est conduit à faire un raisonnement que ne désavouerait pas M. de la Palisse.

M. le docteur Bérigny, un de nos météorologistes les plus exacts et les plus persévérants, a cherché jadis si vraiment l'observation donnait raison au préjugé populaire. Il a été conduit à conclure par la négative. Il a relevé les jours de pluie correspondant aux années où saint Médard et saint Protais furent mouillés ou non mouillés, de 1812 à 1844, et il n'a pas trouvé qu'il y eût de différences accusées.

En 33 ans, il a plu à la Saint-Médard et à la Saint-Protais 18 fois, et il n'a pas plu 15 fois. — Dans le premier cas, la somme des jours de pluie à l'Observatoire de Paris a été de 267 jours. Dans le deuxième cas, la somme a été de 254. Ce qui forme, pour les 33 ans, une différence de 13 jours pluvieux en faveur des Saint-Médard mouillés; par an, pas même un jour pluvieux en plus ou en moins.

Quand M. le docteur Bérigny publia cette statistique, nous lui fîmes une objection qui pouvait paraître fondée: La Saint-Médard d'aujourd'hui n'est plus la Saint-Médard d'autrefois; or, le dicton s'appliquait à la Saint-Médard d'autrefois. On a, en effet, modifié le calendrier, et les jours ont été avancés. La Saint-Médard tombait autrefois, non pas le 8 juin, mais bien le 20 juin. On supprima, en effet, les fêtes de douze saints, quand on établit le calendrier grégorien. Le dicton s'appliquait précisément au solstice d'été. Toute la statistique de M. Bérigny devenait inutile, et ses conclusions tombaient d'elles-mêmes.

M. Bérigny voulut bien tenir compte de nos remarques critiques, et il prit la peine de recommencer son travail. Nous avouons l'avoir malheureusement égaré, mais nous nous rappelons fort bien les conclusions nouvelles de cette étude intéressante. Les chiffres, sans donner raison au dicton, étaient du moins beaucoup plus accusés en sa faveur.

Nous ne croyons certes pas à une influence de la Saint-Médard, de la vraie, de celle d'autrefois, mais il est assez intéressant de constater que l'observation s'accorde relativement bien avec le préjugé.

Il est absolument impossible qu'un jour pluvieux arrivant à une époque fixe détermine pour un lieu donné une prépondérance pluvieuse pendant des semaines; c'est absurde même à énoncer. Ce n'est pas parce qu'il tombe de l'eau en juin que le caractère d'une saison peut devenir franchement pluvieux. Les causes qui rendent une année humide sont autrement multiples et complexes. Reléguons donc la Saint-Médard parmi les préjugés qu'il est bon de combattre, mais encore une fois ne les rejetons qu'après avoir bien vu s'ils ne renferment pas sous une forme ou sous une autre un fond de vérité!

HENRI DE PARVILLE.

VARIÉTÉS

Les Crustacés

(Suite. — Voir le numéro 1298)

LES LANGOUSTES

Ce genre de crustacé appartient, suivant la classification de Milne-Edwards, à la section des décapodes macroures et à la tribu des palinurides.

La langouste était connue des Grecs qui la nommaient *karabos*; les Latins la désignaient par le nom de *locusta*, d'où évidemment provient le mot français et aussi le nom monégasque *lingusta*. Les carcinologues en ont décrit une vingtaine d'espèces répandues dans toutes les mers; le type dont nous parlerons particulièrement est la langouste commune, *Palinurus vulgaris* Latr., *Palinurus Rissonii* Desmarest. Cette espèce, déjà bien décrite par Aristote, est très commune dans la Méditerranée, mais elle est beaucoup moins répandue sur les côtes de l'Océan; presque toutes les autres espèces habitent les mers lointaines.

Le corselet de notre langouste est recouvert de poils courts et raides; il est hérissé d'épines dirigées en avant et qui sont d'autant plus grosses qu'elles approchent de la tête. Les yeux sont globuleux, très gros, fixés sur des tiges étroites paraissant partir du même point au milieu de la tête. Les antennes extérieures ont une longueur démesurée qui est plus que le double de celle du corselet et de la queue pris ensemble; elles sont garnies d'une quantité d'épines ou de piquants; les antennes inférieures, au contraire, sont beaucoup plus courtes et n'ont point de piquants.

La langouste n'a pas de pinces, contrairement à beaucoup d'autres décapodes: ses dix pattes se ressemblent toutes.

Elle vit de préférence dans les endroits rocailloux de la mer et parvient à une taille très considérable qui va jusqu'à 40 et 50 centimètres de longueur (non compris les antennes) et à un poids de 6 à 7 kilogrammes. Les plus belles, c'est-à-dire les plus grandes et les plus lourdes, nous arrivent généralement de Corse.

Aristote, Athénée, Pline, parlent de la langouste comme d'un mets fort apprécié, et, aujourd'hui encore, ce crustacé est le plus recherché de tous, au point de vue culinaire, par les habitants de nos côtes méditerranéennes, bien que la digestion en soit un peu difficile pour certains estomacs.

Ses œufs sont petits, rouges, on les appelle le corail de la langouste, ils sont très estimés à raison de leur goût délicat; les femelles qui en portent se vendent généralement plus cher, sur nos marchés, que celles qui n'en ont point. Une femelle adulte émet cent mille œufs qui apparaissent sous sa queue habituellement en mai et y restent environ pendant deux mois, après quoi ils éclosent ou tombent.

Aussitôt nées, les jeunes langoustes gagnent le large et ne reviennent vers la côte que longtemps après; il serait vraiment difficile de les rapporter à l'espèce dont elles proviennent, si l'on n'avait assisté à leur éclosion, tellement, dans le premier âge, leurs formes diffèrent de celles des adultes. Quelques *phyllosomes*, comme l'a prouvé M. Gerbe, ne sont que des langoustes à l'état d'embryons et ne forment pas, comme l'ont cru depuis longtemps tous les naturalistes, un genre particulier de crustacés; il est presque certain que les autres *phyllosomes* (corps en forme de feuille) qui n'ont pas encore été bien observés, ne sont autre chose que des larves de crustacés. Les *phyllosomes* ou langoustes embryonnaires n'acquièrent quelque ressemblance avec leurs parents que vers le quarante-cinquième jour de leur existence.

La langouste est excessivement vorace, elle est essentiellement carnivore. Sa nourriture consiste en vers, mollusques, poissons et toutes sortes de débris d'animaux qu'elle trouve en quantité au fond de la mer; ses mandibules sont constituées de façon à ce qu'elles puissent briser facilement les coquilles de certains mollusques et même les écailles des huîtres, pour arriver jusqu'à l'animal qu'elle recherche.

La pêche de la langouste se fait au moyen de nasses dont elles ne peuvent plus sortir une fois qu'elles y sont entrées, et où les attire un appât consistant ordinairement en un morceau de stockfish, de poulpe ou de poisson mort; ces nasses sont descendues, le soir, au fond de la mer et retirées le lendemain.

On a essayé l'élevage des langoustes, mais il est encore entouré d'obscurité et de grandes difficultés; on a bien obtenu des myriades d'éclosions, mais on ne sait ce que sont devenus les nouveaux nés, ils ont presque entièrement échappé à l'observation, malgré toutes les précautions prises; on pense qu'ils ont dû profiter des plus petits interstices des parcs pour prendre la haute mer où ils passent les premiers temps de leur jeunesse.

Cette opinion, dit M. de Grandmont, a d'autant plus de crédit que l'on n'a jamais vu de *phyllosomes* sur nos côtes, et qu'il est fort rare de trouver dans la mer une langouste de dimension moindre que deux doigts réunis.

(à suivre.) S. E.  
L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL								
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir											
18	755.5	754.9	754.2	754.1	755.0	19.8	19.6	18.8	18.3	15.9	69	S E	beau, nuages épars.								
19	54.2	55.0	55.3	56.1	57.7	19.5	20.4	19.9	18.4	17.4	64	S	id.								
20	60.6	61.4	61.6	61.7	62.8	20.6	20.8	19.5	19.4	18.2	69	S, S O	id.								
21	63.7	63.6	63.5	61.0	61.5	17.8	19.5	19.0	17.5	16.7	67	S	beau, qq. nuages								
22	58.3	63.1	57.8	58.0	59.9	20.0	20.1	20.1	19.8	18.8	58	S E, S O	id.								
23	62.3	62.7	62.7	62.2	62.0	22.3	23.9	22.4	20.2	18.7	61	S O	très beau								
24	62.1	62.2	61.7	63.1	61.7	20.4	20.6	19.8	19.7	18.3	80	S	beau								
DATES													18	19	20	21	22	23	24		
Températures extrêmes													Maxima	20.0	21.7	21.4	20.3	20.6	24.2	21.5	Pluie tombée: 0 mm
													Minima	16.7	14.5	14.1	14.5	13.6	15.6	15.0	

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée de Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles. Monte Carlo, le 1<sup>er</sup> juin 1883.

L'ADMINISTRATION.

La famille Ennemon Jaquet a l'honneur de remercier les personnes qui ont bien voulu assister, dimanche dernier, aux obsèques de

Madame Ennemon Jaquet, née Cardon, et prie celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser les oublis inévitables en ces douloureuses circonstances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 Juin 1883

SAN REMO, brick-g., <i>Catterina Madre</i> , ital., c. Masia,	vin.
NAPLES, b. <i>Vittoria</i> , ital., c. Castagnola,	id.
SANTO STEFANO, b. <i>Arena</i> , ital., c. Conti,	charbon.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Palmaro,	vin.
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	id.
MENTON, yacht à vap., <i>Re del Mare</i> , ital., c. Pizani, passagers.	

Départs du 18 au 24 Juin 1883

NICE, b. <i>Vittoria</i> , ital., c. Castagnola,	vin.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Fabre,	sur lest.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Deux Sœurs</i> , fr., c. Philibert,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	id.
MENTON, yacht à vap., <i>Re del Mare</i> , ital., c. Pizani, passagers.	

SERVICE ENTRE MONTE CARLO ET NICE, ET VICE-VERSA BREAKS

Départ de Monte Carlo pour Nice: Place du Casino, 10 heures du matin, 5 heures et demie soir.

Départ de Nice pour Monaco et Monte Carlo: Boulevard du Pont-Neuf, 34, à Nice, 9 heures et demie matin, 3 heures et demie soir.



RÉCOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. Grande Médaille d'Or, etc.

QUINA LAROCHE ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge. Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres involontaires. PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR<sup>®</sup>

MAISON MODÈLE F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde) Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon } 4 fr. le grand flacon

AVIS

Incessamment l'étude de M<sup>e</sup> MARS, huissier, sera installée rue de Lorraine, n° 12, maison Bosio, au premier étage.

Pour toutes communications, s'adresser au n° 16, même rue, chez M<sup>me</sup> Vacchino.

HORLOGE SOLAIRE - UNIVERSELLE

par le R. P. GIOVANNI EGIDI

PRIX: 5 Francs

J. Ciapperini, éditeur

Dépôt chez BERNINI, libraire, rue Grimaldi

M<sup>me</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

OFFICE GÉNÉRAL DE REPRÉSENTATION

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NICE 1883-84

Le PLAN ILLUSTRÉ DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NICE (Façade, intérieur et jardins) est en vente chez tous les libraires et à tous les kiosques. Prix: 25 cent. Vente en gros, à l'Office Général, 9, rue Adélaïde.

REPRÉSENTATION — PUBLICITÉ — COMMISSION — RENSEIGNEMENTS

NICE — 9, Rue Adélaïde — NICE

En vente à l'imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1883

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné. Prix: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

COLLÈGE ST-CHARLES - MONACO

Sous la Direction de M<sup>gr</sup> l'Evêque

Les Classes se font en Français. — Enseignement: Secondaire; Spécial; Primaire. — Pensionnat, Demi-Pensionnat, Externat. — Omnibus matin et soir. — Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin: théâtre, concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.